

« FESTIVAL DES BEAUX JOURS »

- Du 15 au 30 juin 2019 -

UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE FIVES

Article 1 : GENERALITES

L'Union Commerciale et Artisanale de Fives propose une animation commerciale.

Les clients pourront participer à un jeu-concours pour tenter de gagner des cadeaux offerts par les commerçants.

Article 2 : DATES

Du 6 au 30 juin 2018 inclus, le public est invité à participer au jeu-concours sur obligation d'achat.

La liste des enseignes participantes est disponible sur internet : www.destination-lille.com.

Article 3 : DESIGNATION DES GAGNANTS

Les clients ayant un ticket gagnant sont récompensés d'un stylo ou d'un sac à l'effigie du commerce fivois.

Tous les clients participants (que le ticket à gratter soit gagnant ou perdant) peuvent tenter leur chance au grand tirage au sort final, en renseignant leurs coordonnées au dos de leur ticket à gratter puis en le glissant dans l'urne – 1 gagnant par commerce participant.

Article 4 : RESTRICTIONS

Ce jeu est uniquement ouvert aux personnes majeures. Une participation par foyer par commerce.

Ne peuvent participer au jeu : les commerçants adhérents aux Unions Commerciales et participants à l'opération, leur personnel, les membres des bureaux des Unions Commerciales, les salariés et stagiaires de la FLCAS, leur conjoint et/ou famille.

Article 5 : NATURE ET VALEUR DES LOTS

Lots des tickets à gratter gagnants : des sacs (environ 0,90€ HT p.) à l'effigie du commerce fivois.

Dotations des gagnants au tirage au sort : des enveloppes de 30€ de bons d'achat à valoir chez les commerçants participants durant leur période de validité.

Article 6 : ATTRIBUTION DES LOTS

Un lot offert par ticket à gratter gagnant.

Une enveloppe de bons d'achat offerte par gagnant au tirage au sort.

Article 7 : INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

Toute contestation à ce jeu ne se fera et ne sera prise en considération qu'après la clôture du jeu.

Ce règlement est consultable librement sur le site Internet : www.destination-lille.com

Le présent règlement est disponible sur simple demande écrite à la FLCAS, 28, rue de Paris – 1^{er} étage – 59000 Lille.

La FLCAS et l'Union Commerciale et Artisanale de Fives ne sauraient être responsables, au cas où ce jeu viendrait à être annulé pour un cas de force majeure. Les coûts

Opération organisée avec le soutien de la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS)

renseignements : 03 20 57 50 14 – contact@destination-lille.com

